

Sommaire des réalisations 2001-2002

Direction régionale BAS-SAINT-LAURENT

179

PROD25

Consultation sur le développement durable
de la production porcine au Québec

6211-12-007

Une grande équipe de 47 personnes, riche d'expériences et d'expertises, qui s'engage à faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent, en alliance avec les forces du milieu, un levier majeur de développement et de croissance.

La mission

La Direction régionale du Bas-Saint-Laurent contribue à la réalisation de la mission de la Direction générale des affaires régionales qui se formule comme suit : « **influencer et soutenir, par un service-conseil adapté, la croissance de l'agriculture et de l'agroalimentaire de chacune des régions du Québec, dans une perspective de développement durable** ».

Les priorités

Les actions de la Direction régionale sont menées selon 4 grandes priorités d'intervention, en regard d'un plan d'action et de la poursuite d'objectifs de résultats :

- ◆ Soutien à la gestion durable des ressources en agroenvironnement;
- ◆ Soutien à l'adaptation des entreprises agricoles (compétitivité);
- ◆ Soutien au développement et à la croissance du secteur agricole et agroalimentaire;
- ◆ Modernisation de son cadre de gestion.

Des services regroupés en 4 familles

- ◆ Accueil et renseignements généraux.
- ◆ Soutien professionnel et technique.
- ◆ Aide financière.
- ◆ Application réglementaire.

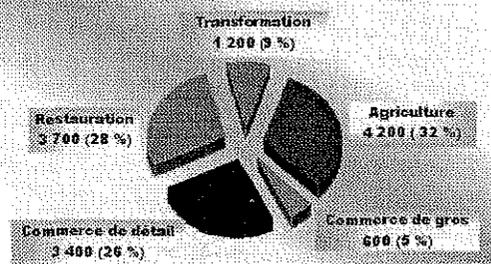
Ses moyens

- ◆ Son réseau de points de services.
- ◆ Son réseau de partenaires subventionnés.
- ◆ Les alliances avec les intervenants régionaux.
- ◆ Les 3 programmes d'aide financière totalisant 7,3 M \$.
(Prime-Vert, Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région 2000-2003, Appui à la diversification et à la transformation en agriculture et en agroalimentaire dans les régions-ressources 2001-2005).

Portrait de l'agroalimentaire

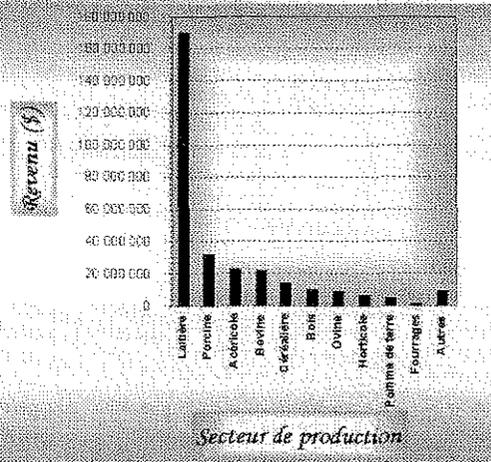
L'industrie agroalimentaire procure de l'emploi à 13 100 personnes au Bas-Saint-Laurent, soit 14 % de tous les emplois de la région (près d'un emploi sur 9).

Repartition des emplois par secteur d'activité en 2000

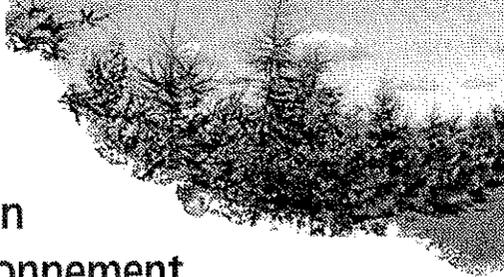


Les productions génèrent au total des revenus annuels de plus de 302 M \$.

Revenu agricole par production en 2000



On comptait, en 2000, près de 2 500 exploitations agricoles regroupant principalement une dizaine de productions. Il s'agit surtout de fermes d'élevage et de production des cultures de grains et de fourrages qui y sont associées.



Priorité 1

Soutien à la gestion des ressources en agroenvironnement

DES DÉFIS

- ◆ Cibler, dans le Bas-Saint-Laurent, les problématiques prioritaires en agroenvironnement.
- ◆ Élaborer des stratégies d'action.
- ◆ Être proactif dans l'atteinte des objectifs de résultats du plan d'action ministériel « un environnement à valoriser ».

DES RÉSULTATS

- ◆ Un plan d'action triennal mobilisant qui cible 5 problématiques : **entreposage des fumiers, gestion des fumiers et autres fertilisants, conservation des sols, qualité de l'eau et usage de pesticides.**
- ◆ Alliances avec des partenaires régionaux qui ont une vision commune et une volonté d'agir.
- ◆ Des conseils et des aides efficaces :
 - ❖ 118 structures d'entreposage de fumiers, représentant des investissements de 9,7 M \$, dont 5,5 provenant du programme Prime-Vert;
 - ❖ 10 sites d'aménagement d'enclos d'hivernage selon le « *Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales de gestion des fumiers de bovins de boucherie* »;
 - ❖ 595 unités animales retirées des cours d'eau;
 - ❖ 601 PAEF réalisés;
 - ❖ 10 clubs agroenvironnementaux en place, 711 membres et 24 spécialistes à leur service.
- ◆ 3 projets de gestion de l'eau en place dans autr de bassins versants.
- ◆ Des projets de conservation des sols, de protection des bandes riveraines et de contrôle de l'accès c animaux aux cours d'eau.
- ◆ Des essais de nouvelles pratiques agricoles, dépistage d'ennemis des cultures et c avertissements phytosanitaires, en vue de rédu l'usage de pesticides et d'augmenter l'utilisation méthodes de lutte intégrée.

Des gens en action... des activités, d'information, de sensibilisation, de démonstration, de promotion (colloques régionaux, kiosques, etc.) et des publications visant à favoriser l'adoption de bonnes pratiques agricoles et la gestion durable des ressources du territoire.



Le Bas-Saint-Laurent connaît le meilleur taux de participation des entreprises agricoles dans des clubs agroenvironnementaux soit 28 % comparativement à la moyenne québécoise qui se situe à 15 %. Le nombre de membres des clubs s'est accru de 18 % durant la dernière année.



Priorité 2

Soutien à l'adaptation des entreprises agricoles



DES DÉFIS

- ◆ Cibler, dans la région, les secteurs prioritaires en matière de transfert technologique et des technologies à implanter.
- ◆ Déterminer les entreprises agricoles visées.

DES RÉSULTATS

- ◆ Une mobilisation du personnel sur :
 - ❖ 6 secteurs prioritaires;
 - ❖ des technologies à implanter;
 - ❖ des entreprises agricoles ciblées.

- ◆ Les principaux secteurs prioritaires : **production ovine, bovine, l'acériculture, l'horticulture, les grandes cultures et l'agriculture biologique.**

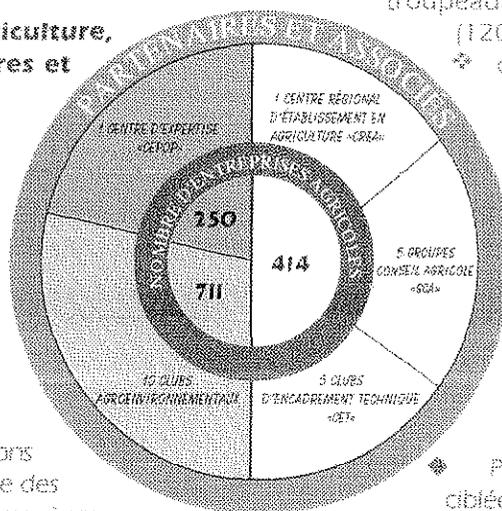
- ◆ Des aides financières considérables :
 - ❖ 5,8 M \$ en agroenvironnement;
 - ❖ 489 000 \$ pour soutenir les services-conseils et l'établissement, 181 000 \$ pour permettre la réalisation de projets de développement et l'adaptation de l'agriculture régionale.
 - ❖ 99 320 \$ pour appuyer les opérations des stations d'évaluation génétique des béliers de race pure, d'agneaux commerciaux et des taureaux de boucherie.

- ◆ De nouvelles technologies privilégiées :
 - ❖ nouvelles cultures horticoles, nouveaux cultivars, techniques de lutte contre les ennemis des cultures;
 - ❖ amélioration de la régie et de la génétique des troupeaux bovins de boucherie PATBO (120 membres);

- ❖ cahier de charges de Natur'boeuf Bas-Saint-Laurent (produit de créneau adapté aux conditions régionales);

- ❖ productions biologiques;
- ❖ meilleure qualité du sirop et régie de la collecte sous vide, technique de jardinage acérico-forestier;
- ❖ agnelage désaisonné, amélioration de la régie et de la génétique des troupeaux ovins.

- ◆ Près de 1 150 entreprises agricoles ciblées d'ici 2003. Un total de 532 entreprises ont été interpellées en 2001-2002 par des activités spécifiques.



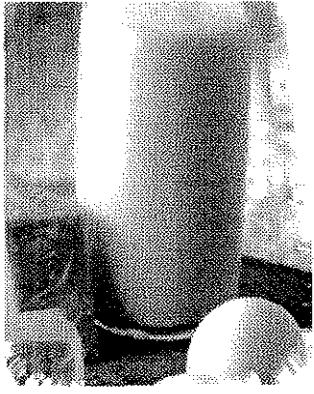
Nos équipes régionales... un levier de développement pour les entreprises agricoles régionales



- ◆ Réseau d'information sur la qualité des fourrages (300 appels à la ligne Info-fourrages, 117 visites, 86 courriels).

- ◆ De l'information et des services-conseils de pointe et adaptés :

- ❖ par un réseau de 6 points de services de la Direction régionale regroupant 47 personnes;
- ❖ par un réseau de partenaires et associés bénéficiant du soutien financier du Ministère et qui compte plus de 35 conseillers et conseillères au sein de 21 regroupements en services-conseils;
- ❖ par la cogestion d'une entente de partenariat sur les services-conseils avec les Fédérations de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud;
- ❖ par un réseau unique d'information sur Internet « Agri-Réseau »



Priorité 3

Soutien au développement et à la croissance du secteur agricole et agroalimentaire



DES DÉFIS

- ◆ Établir, dans la région, des priorités de développement et des cibles de croissance.
- ◆ Élaborer des plans stratégiques régionaux.
- ◆ Favoriser l'utilisation agricole et acéricole.

DES RÉSULTATS

- ◆ La région s'est fixé des cibles de croissance en termes d'emplois et d'investissements.
- ◆ Signature et participation à des ententes régionales :
 - ❖ Entente-cadre de développement de la région du Bas-Saint-Laurent 2000-2005 - volet agroalimentaire;
 - ❖ Entente spécifique sur la mise en valeur de la forêt bas-laurentienne - volet acériculture;
 - ❖ Entente régionale avec les Fédérations de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et Côte-du-Sud sur les agents de commercialisation.
- ◆ Appui professionnel (50 000 \$) à la concertation. (Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent).
- ◆ Appuis financier et technique à 20 projets de diversification de l'agriculture régionale par l'octroi de 147 855 \$ de subventions pour un investissement total de 1,44 M \$, devant créer 20 emplois et en consolider 15.
- ◆ Appuis financier et technique pour l'agro-tourisme (3 projets totalisant 16 182 \$)
- ◆ Appuis financier et technique à 12 projets de transformation et de valorisation des ressources agricoles par l'octroi de 504 541\$, pour des investissements totaux de 1,78 M \$, devant créer plus de 25 emplois et en consolider 22.
- ◆ Soutiens financier et technique (98 121 \$) à des entreprises et organismes pour la réalisation de 22 projets de développement, de promotion ou de commercialisation en agroalimentaire.
- ◆ Soutiens financier et technique (22 890 \$) à 11 groupes de relève agricole pour la réalisation de 21 projets.
- ◆ Participation très active à l'organisation et à la tenue de 2 dîners-rencontres de l'industrie agroalimentaire régional qui ont réuni 216 personnes.
- ◆ Colloques régionaux en production laitière (2), bovine (2), ovine (4), acéricole (2), horticole (2) et d'agriculture biologique (1), qui ont réuni au total près de 2 100 personnes et qui ont contribué à soutenir l'adaptation des entreprises agricoles, le développement et la croissance du secteur.

L'alliance de notre expertise avec celle de nos partenaires régionaux contribue à mettre en évidence le rôle moteur de l'activité agricole et à susciter de nouveaux développements et des occasions d'affaires.





Autres Champs d'intervention



Des implications multiples dans l'application et l'administration de lois, de règlements et de politiques

- ◆ L'enregistrement d'entreprises agricoles.
- ◆ La loi sur la prévention des maladies de la pomme de terre (58 champs).
- ◆ Loi modifiant La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
projet de loi n° 184 — interventions auprès des municipalités, d'organismes
et des producteurs agricoles.

Des expertises spécifiques au service du milieu

- ◆ 3 avis sur les schémas d'aménagement.
- ◆ L'aménagement et la protection du territoire.
- ◆ Suivi de l'entente régionale sur le reboisement.
- ◆ Participation à 6 audiences publiques du BAPE sur 3 projets routiers.
- ◆ Support professionnel pour l'encadrement, le développement et la création des CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole).
- ◆ Support professionnel et appuis financiers (17 524 \$) pour le développement de 2 CUMO (coopérative d'utilisation de main-d'oeuvre).

Modernisation du cadre de gestion

- ◆ Diffusion de la « Déclaration de services aux citoyens ».
- ◆ Révision du processus de gestion des demandes d'aide financière.
- ◆ Simplification de procédés administratifs.

Perspectives 2002-2003

L'année 2002-2003 sera consacrée à l'intensification de nos efforts en matière d'agroenvironnement, à la transformation des produits en région, au soutien à la ruralité agricole et à la poursuite de la démarche de modernisation de notre cadre de gestion.



Localisation des POINTS DE SERVICES

RIMOUSKI

(MRC Rimouski-Neigette et de La Mitis)

335, rue Moreault

Rimouski (Québec) G5L 9C8

Téléphone : (418) 727-3615

Télécopieur : (418) 727-3967

MATANE

(MRC Matane)

616, Saint-Rédempteur, local B-194

Matane (Québec) G4W 1L1

Téléphone : (418) 560-8244

Télécopieur : (418) 560-8385

RIVIÈRE-DU-LOUP

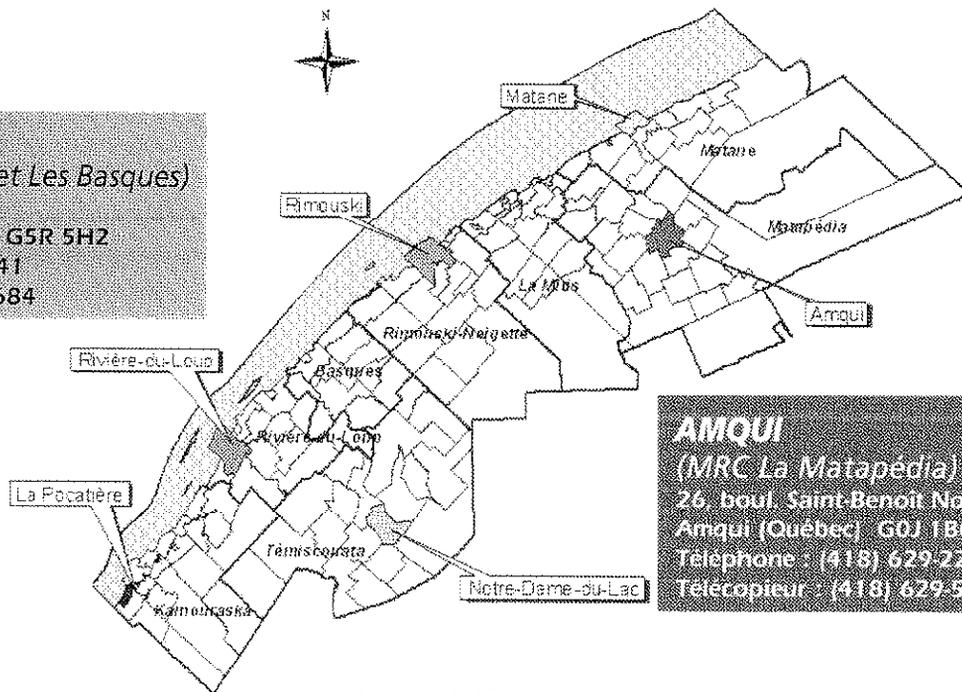
(MRC Rivière-du-Loup et Les Basques)

351, boul. Hôtel-de-Ville

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2

Téléphone : (418) 862-6341

Télécopieur : (418) 862-1684



échelle = 1:1680686

AMQUI

(MRC La Matapédia)

26, boul. Saint-Benoît Nord, C.P. 49

Amqui (Québec) G0J 1B0

Téléphone : (418) 629-2278

Télécopieur : (418) 629-5911

LA POCATIÈRE

(MRC Kamouraska)

101, rue Boire

La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Téléphone : (418) 856-4566

Télécopieur : (418) 856-5149

NOTRE-DAME-DU-LAC

(MRC Temiscouata)

367-1, route Transcanadienne Nord, C.P. 2

Notre-Dame-du-Lac (Québec) G0L 1X0

Téléphone : (418) 899-6768

Télécopieur : (418) 899-2610

Équipe de rédaction : Jean Gagnon,
Camille Morneau,
Luc Vézina

Conception et réalisation : Céline Leclerc,
Camille Morneau,
Mélanie Pelletier

Photos : Bruno Jean

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

Direction régionale du
Bas-Saint-Laurent

La production de ce document a été rendue possible grâce à la collaboration et le soutien de l'équipe des conseillers et des conseillères de la Direction régionale.